

Assemblée Générale du 9 mai 2023

Liste des délibérations adoptées

Collège Assainissement

L'an deux Mille vingt-trois, le neuf du mois de mai, à dix-huit heures trente, le Comité Syndical dument convoqué, s'est réuni à BAYON, après convocation légale en date du 28 avril 2023, sous la Présidence de Monsieur Hervé GAYRARD.

Nombre de délègues en exercice : 28 Nombre de présents : 21 Nombre de votants : 21

Etaient présents: Bayon: M. GAYRARD (T); Blaye: Mme MERCHADOU (T); Campugnan: M. PAILLE (T); Comps: M. GRIMARD (S); Fours: M. DUPONT (T); Gauriac: M. PORCHER (S); Generac: M. DUBAU (T); Plassac: M. DUPONT (S); Pugnac: M. ROUX (T); St Ciers de Canesse: M. BARDIN (T); St Genes de Blaye: M. CHAUZAT (T); St Girons D'Aiguevives: M. DOS SANTOS (T); St Paul: M. ANNEREAU (T); St Seurin de Bourg: M. BESSON (T); St Trojan: M. DERRIT (T); St Vivien de Blaye: M. EREMIE (S); Samonac: Mme GIOVANNUCCI (T); Saugon: Mme GERARD (T); Tauriac: M. GASCON (S); Teuillac: M. BLANC (T); Villeneuve: M. GOUMAUD (T).

T: Titulaire; S: Suppléant

- <u>Absents excusés</u>: Berson: Mme SANCHEZ; Bourg: M. JOLY; Cars: M. DURAND; Lansac: M. POUCHARD; Mombrier: M. ROSON; St Christoly de Blaye: M. GRIMEE; St Martin Lacaussade: M. BEDIS
- <u>Assistent également à cette séance</u>: Campugnan : M. ROCHET (S) ; M. GUIDOUX Sébastien (Directeur Technique) ; Mme GROLHIER Priscilla (Assistante de direction)

M. DERRIT est nommé secrétaire de séance.

Liste des délibérations adoptées

2023-45	Délibération portant sur la création au tableau des effectifs d'un emploi permanent d'ingénieur territorial principal à temps complet et autorisant le cas échéant le recrutement d'un agent contractuel	Approuvée à l'unanimité
2023-46	Délibération portant sur le désengagement du SIAEPA des Coteaux de L'Estuaire vis-à-vis du bien immobilier cadastré parcelle 295, 298, 301, 302 et 304 au lieu-dit CASTAING à Villeneuve de Blaye	Approuvée à l'unanimité
2023-47	Délibération portant sur l'acquisition du bien immobilier situé au 5 Lieu-dit Le Collinet à BLAYE auprès du Centre Routier Départemental	Approuvée à l'unanimité

Fait à SAMONAC, le 09/05/2023

Le Secrétaire de séance,

Le Président du Syndicat,